



Concertation publique sur l'implantation des zones d'accélération des énergies renouvelables sur Val d'Issoire.

Du 22 au 28 octobre 2024
de 9h à 12h sauf dimanche



Tous les habitants
peuvent :

- consulter le projet
actuel de zonage et
donner leur avis
- signaler leurs
projets de production
d'énergie
renouvelable.

Dans les mairies de Mézières-sur-Issoire
et de Bussière-Boffy

Mairie de VAL D'ISSOIRE 2 centre administratif André Reynaud Mézières-sur-Issoire

Mairie déléguée de Bussière-Boffy, 14, rue de la Chapelle-Saint-Jean Bussière-Boffy

Tel : 05.55.68.31.82

Mail : commune@valdissoire.fr